Opération Collective urbaine de Requalification et de Modernisation des Espaces Commerciaux du quartier du Bout du Pont

Chiffres clés

Tarbes, le 10 décembre 2010

L'Opération de Modernisation des Espaces Commerciaux du quartier Centre Est (Bout du Pont / Avenue de la Marne) s'inscrit en accompagnement de l'Opération de Renouvellement Urbain.

Elle a débuté en janvier 2009 avec la mise en œuvre des travaux d'aménagements urbains portés par les villes d'Aureilhan et de Séméac.

La maîtrise d'ouvrage est sous la responsabilité de la ville de Tarbes pour le compte des trois collectivités avec l'appui technique de la Chambre de Commerce et d'Industrie et du Pact H&D Béarn Bigorre.

Le programme opérationnel soutenu financièrement par l'ANRU, l'Etat / FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), la Région et le Département prévoit d'intervenir sur :

- La réhabilitation des espaces publics ;
- La modernisation des commerces et des services ;
- Le soutien aux actions collectives des professionnels dans la promotion et l'animation du quartier.

Réhabilitation des espaces publics du Bout du Pont

Montant total des travaux TTC: 1 924 926 €

Dont ville d'Aureilhan : 942 603 € Dont ville de Séméac : 982 322 €

Aides publiques :

ANRU: 580 500 €

FISAC (1^{ère} tranche) : 131 165 € Conseil Général : 140 000 €

La modernisation des commerces et des services :

Six entreprises ont bénéficié d'une aide à l'installation ou à la modernisation de leur établissement d'un montant total de 51 264,92 € pour un montant de travaux de 171 718,52 €.

Ce dispositif très incitatif, qui s'achèvera fin 2012, permet aux entreprises de bénéficier d'une aide publique (Etat / FISAC, Région, Département) de 30% à 40 % plafonnée à 30 000 € sur trois ans.

Le soutien aux actions collectives des professionnels dans la promotion et l'animation du quartier

Le financement d'une campagne de promotion avec le lancement d'une communication et d'une promotion du quartier en collaboration avec l'Association des commerçants et artisans du Bout du Pont pour un montant de 12 000 €.

L'agence CONFLUENCE retenue par les partenaires a élaboré un plan de communication qui présente plusieurs outils (voir ci-dessous) :

- Une marque commerciale et un logo « Côté Adour » ;
- Un site internet « www.cote-adour.com » ;
- Un journal « Côté Adour info ».

Cette communication sera lancée à la mi-décembre.

